



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des Territoires,
de l'Alimentation et de la Mer**

Saint-Pierre, le 17 mai 2024

AVIS AUX USAGERS DU PORT N°06/2024

Dans le cadre d'une opération de déchargement d'une barge chargée d'enrochement sur le quai Principal du Port de Miquelon, les quais Avel Mad et Principal seront fermés au public du mardi 21 mai 2024 après 19h30, au mercredi 22 mai 2024 en fin de journée.

Un balisage particulier sera mis en place (voir annexe).

Néanmoins, durant cette période :

- un accès piéton au ponton de plaisance du quai Avel Mad sera maintenu,
- les pêcheurs professionnels pourront accéder à la zone fermée au public dans le cadre de leur utilisation de la grue de quai.

Nous demandons aux personnes circulant à proximité ou autorisée à pénétrer dans la zone de se montrer particulièrement vigilantes aux circulations des engins.

La Capitainerie du Port de Saint-Pierre et Miquelon.



Capitainerie du port de Saint-Pierre et Miquelon

Tél : 05 08 55 13 21

Mél : capitainerie.samp.dtam-975@equipement-agriculture.gouv.fr

BP 4217 boulevard Constant Colmay

97500 Saint-Pierre

www.saint-pierre-et-miquelon.developpement-durable.gouv.fr

Plan de fermeture au public du quai Avel Mad durant le déchargement de barge :

Fermeture au public du quai Avel Mad
durant les opérations de déchargement des barges d'engrèvement



- Fermeture DTAM par murets plastiques K16 
- Fermeture de chantier (entreprise)
- Grille manifestation de la DTAM pour les piétons 